

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 avril 2023

DCM N° 23-04-13-11

Date de convocation et d'affichage : 06 avril 2023

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, GALLINA Nadine, HEIL Régis,
JACQUEMOT Emmanuelle, MAGGI Isabelle, PARPETTE Jerry, PATAT Hervé,
ROBINET David, Adjoints

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DAP Frédéric, DEROUT Aurélie, FRANCK Virginie,
GANTIER Paul, GIACOMIN Quentin, GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette,
KRIEGER Marie-Odile, MARQUES DA SILVA Constantin, OLIGER Yannick,
PALLUCCA Didier, PAQUET Christopher, PORTA Jules, ROSIN Laurette,
SCHOUVER Franck, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : Mme DUPLANTIER Monika à M. HEIL Régis,
Mme GARAVAGLIA Karine à M. ROBINET David.

Sont absents : Mmes DEROCHE Evelyne, VEIDIG Patricia.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Budget Primitif du service de l'eau - Exercice 2023

Rapporteur : M. Régis HEIL, Adjoint au Maire

Le Budget Primitif du service de l'eau de la Ville de Hettange-Grande est présenté.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Le Budget Primitif du service de l'eau proposé pour 2023 est globalement équilibré, conformément au Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le jeudi 30 mars 2023.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1 et suivants,

VU la délibération en date du 30 mars 2023 relative au Débat d'Orientation Budgétaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif du service de l'eau conformément au document annexé à la présente délibération et comme suit, en précisant que le vote est effectué au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Budget annexe de l'eau	Montant
Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	1 528 876,76 €
Sectionnement d'investissement	
Dépenses et recettes	1 003 816,32 €

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire					
Nombre de membres : 29		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
25	27	27	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					